

Vélo Québec et le Conseil régional de l'environnement de Laval demandent aux élus lavallois de travailler ensemble, préserver et continuer à améliorer le réseau cyclable.

Le 20 juin dernier, lors d'une assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Laval, une résolution a été adoptée demandant aux services de la ville de revoir la configuration des voies cyclables récemment aménagées sur les boulevards Saint-Martin, Saint-Elzéar et Dagenais.

Vélo Québec et le Conseil régional de l'environnement de Laval comprennent mal cette décision qui va à l'encontre du Plan de mobilité durable et du Plan de mobilité active de la ville et des mesures déjà déployées pour mettre de l'avant la mobilité active dans les déplacements quotidiens.

« Avec les aménagements récemment réalisés, la Ville de Laval a su aller de l'avant avec des pratiques novatrices et de qualité, souligne Suzanne Lareau, présidente directrice générale de Vélo Québec. Il est normal que de nouvelles configurations de rues ou de boulevards nécessitent une période d'acclimatation de la part des usagers de ces artères. Mais, c'est un non sens de vouloir retourner en arrière. Ces aménagements vont donner le goût aux Lavallois de modifier leurs habitudes en faveur du transport actif et assurer une plus grande sécurité aux piétons et aux cyclistes. »

Pour Guy Garand, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Laval, « les aménagements récents réalisés par la ville de Laval dans les axes majeurs de déplacement sont essentiels dans le développement d'une ville moins centrée sur l'auto individuelle et davantage sur les transports actifs et publics. Les aménagements réalisés sur les boulevards Saint-Martin, Saint-Elzéar et Dagenais font entrer Laval dans les groupes des villes québécoises qui travaillent maintenant pour faire plus de place aux piétons et aux cyclistes : Montréal, Longueuil, Québec, Gatineau, pour n'en citer que quelques unes. C'est un début et Laval doit aller encore plus loin! Nous demandons aux élus lavallois de travailler ensemble pour le bien être de la population, les saines habitudes de vie et la qualité de l'environnement ».

Le vélo à Laval en quelques chiffres¹:

On compte 229 000 cyclistes âgés de 3 à 74 ans à Laval

99 000 adultes lavallois pédalent chaque semaine, soit 62% de la population cycliste adulte

4,7% des cyclistes adultes utilisent le vélo comme moyen de transport (moyenne québécoise : 4,0%)

Le taux de cyclistes dans la population à Laval (55%) est légèrement supérieur à la moyenne du Québec (52%)

Pour 80% des Lavallois, le vélo est un moyen de transport qui devrait être encouragé et 84% d'entre eux disent que le réseau de pistes cyclables devrait être plus développé

Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval est un organisme à but non lucratif regroupant de façon volontaire tout individu, organisme privé ou public voué à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable. Le CRE de Laval se préoccupe des dimensions sociale, environnementale et économique afin d'assurer un développement qui répond aux besoins présents sans priver les générations futures d'une qualité environnementale enviable.

Renseignements

Guy Garand, directeur général

(450) 664-3503

¹ Vélo Québec. L'état du vélo à Laval en 2015. 12 pages